

LETTRES, THÉÂTRE, SCIENCES ET ARTS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
DE BELGIQUEI
L'ACADÉMIE

Le 29 août 1920, paraissait au *Moniteur*, journal officiel de la Belgique, un arrêté royal dont le premier article débutait par ces lignes mémorables :

« Il est fondé à Bruxelles une Académie royale de langue et de littérature françaises.

« Elle groupe les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours, ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant des ouvrages d'inspiration ou de critique.

« Elle comprend des membres belges et des membres étrangers. »

Ainsi, à côté de l'Académie flamande créée en 1858, le souverain instituant une Compagnie de même qualité et prérogatives que sa devancière, afin d'honorer, dans la nation bilingue, les hommes et les œuvres, tant de la Wallonie que des Flandres, qui forment en quelque sorte, par-delà la démarcation politique de la France du Nord, une manière de province septentrionale de chez nous. Là, de nobles écrivains, dont quelques-uns de génie et tous de haut talent, magnifient et glorifient, depuis l'indépendance du pays, le « délectable » parler qui est celui de notre littérature nationale.

C'est la tradition même qui unit ainsi la Belgique à la France, patrie des grandes idées et institutrice de l'esprit humain par l'excellence du bel et clair langage dont l'universalité fut un fait historique au cours des siècles.

Pas n'est besola d'être grand clerc et sciences pour admettre que les relations entre la France et la Belgique sont aussi vénérables que les légendes chantées au berceau des peuples, que l'histoire, orale ou écrite, des deux pays voisins. Déjà dans ses *Commentaires*, César ne nous les montre-t-il pas coalisés contre l'impérialisme romain dans une pensée commune de défense et de liberté ? France et Belgique s'appelaient ainsi la *Gallia*, voilà tout.

Entre nous, l'amitié amicale franco-belge a ses origines aussi bien dans la géographie que dans l'histoire et le caractère des habitants. Le fleuve Escaut, qui baigne les provinces françaises du Nord, est la grande route d'eau de la Belgique. Comme la Lys, bonne au rouissage des lins qui fleurissent ses bords, l'Yser, aujourd'hui tragique et sacré, prend chez nous sa source.

Il serait trop long de rappeler les liens dynastiques qui lient, d'âge en âge, d'une nation à l'autre, une trame étroite de sentiments et d'intérêts. Mais qu'il nous souvienne que notre premier roi chrétien, Clovis de Tolbiac, est né à Tournai. Et n'allons pas oublier, afin d'en tirer légitime fierté, que du sang d'une princesse de la maison de France coule aux veines de l'héroïque roi-soldat Albert I^{er}.

D'autre part, les sentiments de solidarité effective d'une nation à l'autre n'ont jamais cessé. En 1815 et en 1832, les exilés pour délits d'opinion, et parmi eux l'immense Victor Hugo, ont trouvé en Belgique une hospitalité large et empressée et une seconde patrie. De même pendant l'occupation allemande les Belges réfugiés en France ont éprouvé l'aide secourable et la charité prévoyante de nos populations elles-mêmes déchirées. Le royaume en exil s'est retiré en terre d'accueil : l'antique duché de Rollon, la Normandie herborisée des vieux Vikings, lui fut un havre de réconfort et d'espoir.

De ces échanges du passé, de la sympathie traditionnelle assurée, de l'amitié aujourd'hui consolidée, qui s'éveille sous les enthousiasmes de la *Jeune Belgique*, il y a, à un demi-siècle, les intellectuels ont été les sers artisans et les propagandistes avant d'en devenir les bénéficiaires. Cela, comme à leur insu. C'est la reconnaissance par lettres patentes de leur œuvre que le roi Albert a promulgué, sur l'initiative du ministre des sciences et des arts Jules Destrée, dans le document cité.

L'article 2 s'y exprime ainsi :

« Le nombre des membres belges ne pourra dépasser trente, dont vingt choisis au titre littéraire, et dix au titre philologique. »

Une autre clause indique encore que « les membres étrangers sont choisis parmi les personnalités qui ont contribué à l'illustration de la langue française et que leur nombre ne dépassera pas dix ». Et, sagesse prévoyante et sauvegarde de dignité aux élections, « personne, dit le règlement intérieur, n'est admis à faire acte de candidat à un siège vacant ».

Les quatorze premiers membres de l'Académie furent désignés par le commandement du roi, haut protecteur de la Compagnie. Magnifique palmarès que celui où s'inscrivent leurs noms ! C'étaient : M. Henri Carton de Wiart, le romancier de *La Cité orientale* et des *Vertes bourgtoises*, où s'exalte jusqu'à l'épopée le courage liégeois ; Albert Giraud, le parnassien amer et somptueux de *Hors du siècle* ; Hubert Krains, figure originale et discrète penchée sur les rustiques ; Maeterlinck, philosophe infatigable en quête de la poésie du *siècle* et des mondes ; Albert Mockel, poète de l'ineffable, ainsi qu'il a défini van Lerberghe. Puis Fernand Severin, chanteur virgile de la solitude ; le farouche Paul Spaak et le grave Gustave van Zype ; enfin, Georges Eckhoud, romancier tourmenté d'impossible absolu, et Iwan Gilkin, ce damné volontaire, évadé des illuminations terribles de Penfer.

Survivants, pour la plupart, de l'âge héroïque de la *Jeune Belgique*, c'était glorifiée toute une génération, celle qui d'un admirable élan avait affirmé la volonté de vaincre des poètes et des prosateurs et d'instaurer en Belgique, après l'initiation romantique de quelques aînés, une tradition française d'art et de littérature.

N'étaient là, pourtant, disparus trop tôt, emportés par les bourrasques d'un ingrat destin, ni le naturaliste Camille Lemonnier, maréchal des lettres ; ni Emile Verhaeren, au verbe véhément et à l'ajpre lyrique ; ni le musicien mystérieux du silence, Charles van Lerberghe, qui avait écouté sous les beaux rochers du Paradis la chanson d'Eve amoureuse. Tous trois siégeaient déjà dans l'immortalité de la mort.

A ces premiers élus, dans la séance d'inauguration au palais des Académies, le 16 février 1921, le ministre Jules Destrée commentait le trésor spirituel de la langue française. Il conseillait « de la garder avec amour et pitié, de réagir au mieux contre l'imprécision et l'impropriété des termes, les locutions sans élégance ni correction, les déviations vulgaires auxquelles est exposée la pureté de la langue française en raison du voisinage des parlers germaniques. »

On entend le ton. Mais quel accent devoit-il ajouter : « La langue française dépasse singulièrement les frontières de la France. Non seulement dans les pays de la latinité : Italie, Espagne, Roumanie, mais encore à Prague, à Varsovie, à Stockholm, au Canada, en Suisse, en Belgique, elle a ses fidèles, des gens pour la comprendre, la parler, l'honorer. »

En Belgique surtout ! Or, c'est l'ambition et le mérite, entre autres, des écrivains français de ce pays et de leur Académie d'accroître notre hégémonie spirituelle et d'aider à l'expansion, par le monde, d'une littérature que de fiers talents autochtones enrichissent et renouvellent.

Léon Bocquet.